



# Île du Large Saint-Marcouf

## Guide pratique des chantiers bénévoles 2019

### Le mot du président



*Vous avez souhaité participer à une semaine du chantier 2019 de l'association et je vous en remercie. Vous contribuez ainsi au sauvetage d'un lieu exceptionnel tant au point de vue historique qu'architectural et environnemental. Ce guide édité à votre intention vise à vous apporter le maximum d'informations pour organiser votre séjour. Bien entendu notre équipe de bénévoles est disponible pour répondre à vos interrogations.*

*Je vous souhaite un bon séjour sur l'Île du large, soyez sûr que c'est une expérience qui vous laissera des souvenirs inoubliables.*

Christian Dromard

### Le site : l'archipel des îles Saint-Marcouf et l'île du Large

Les chantiers se déroulent sur l'île du large Saint-Marcouf. Cette île est située à 7 km de la côte, dans le Cotentin. Juste à côté de l'île du large se situe l'île de terre, qui est une réserve ornithologique complètement interdite au public. L'île du large a été fortifiée par Napoléon 1<sup>er</sup> à partir de 1803 pour lutter contre la présence maritime des Anglais. Les fortifications ont été modifiées à plusieurs reprises, notamment par Napoléon III, puis ont servi de poste de communication par sémaphore et télégraphe avant d'être complètement abandonnées. C'est la première terre de France métropolitaine qui a été libérée au petit matin du 6 juin 1944. Propriété de l'État, elle est aujourd'hui abandonnée depuis plus de 50 ans.



Face à l'abandon de l'île et sa dégradation croissante, une poignée de passionnés a relancé en 2003 une association fondée dans les années 1970. Après une longue phase pour obtenir les autorisations administratives elle a pu relancer des travaux à partir de 2009. Le projet vise à reconstruire les protections à la mer et les fortifications pour permettre la réouverture au public de ce lieu classé Monument Historique depuis 2017, grâce à l'action de notre association.

### Les travaux engagés par l'association



Les travaux des chantiers sur l'île du Large s'intègrent dans une programmation sur 15 ans qui est réajustée chaque année en fonction des résultats, des ressources et des financements disponibles. Depuis le classement Monument Historique de l'île et en accord avec les services de l'État, les travaux confiés aux bénévoles sont principalement concentrés sur les digues. D'autres travaux sont menés par des entreprises.

Des opérations de reprise de joints auront lieu sur plusieurs tronçons de digues, ainsi que des opérations de sécurisation des maçonneries.

Les différentes opérations pour les chantiers 2019 seront présentées sur le site de l'association une fois qu'elles auront été validées avec les autorités de l'État.



## L'organisation des chantiers

Les chantiers sur l'île du Large ont lieu d'août à septembre du fait des restrictions administratives liées à la période de nidification des goélands sur l'île. A partir de mars, nous constituons des groupes de 15 personnes en fonction des candidatures validées. Chaque chantier dure 5 jours, du lundi matin au samedi midi, incluant les transports, qui dépendent de l'horaire des marées et de la météo. Il y a donc environ 4 jours pleinement consacrés aux travaux. Les bénévoles sont encadrés par un responsable de travaux qui assure l'encadrement technique et un responsable logistique qui s'occupe de la sécurité, de l'organisation générale, de la logistique, des relations avec la terre. Tout le groupe participe à la vie quotidienne, et aux travaux, en fonction de ses savoirs-faire et aptitudes. L'association assure le transport depuis la côte, l'hébergement a lieu sous tente, fournie par les participants, les repas sont préparés et pris sur place. Après la validation de leur inscription, les bénévoles ont accès à un site internet dédié regroupant les informations pratiques spécifiques aux chantiers.

## Calendrier 2019



Les chantiers programmés cet été sont listés ci-dessous, les semaines 32 à 34 sont ouvertes aux adhérents et au public (via Rempart)

S 32	5 au 10 août	S 37	9 au 14 sept Mission locale de Carentan
S 33	12 au 17 août	S 38	16 au 21 sept Mission Locale Carentan
S 34	19 au 24 août	S 39	30 sept 4 oct Lycée Laplace Caen
S 35	19 au 24 août (Scouts)		
S 36	4 au 9 septembre (organisme insertion)		

## Le transport pour rejoindre l'île du large



Pour rejoindre l'île du large, les voyages sont principalement assurés depuis le port de Saint Vaast La Hougue, sur un bateau appartenant à l'association piloté par un bénévole. Le départ et le retour sont organisés en fonction des horaires de marée et de la météo. La distance à parcourir est de 13 km, et le voyage dure environ une demie heure, selon la météo. Toutes les indications sont fournies par courriel et sur le site dédié aux bénévoles des chantiers. Les voyages sont susceptibles d'être annulés au dernier moment si les conditions de sécurité ne sont pas remplies du fait de la météo. Le départ a lieu entre 9h et 19h à marée haute, il faut impérativement être sur place à l'embarquement. Nous avons un partenariat avec un camping situé à quelques centaines de mètres du port à Saint-Vaast qui peut vous héberger une ou deux nuits avant votre départ. Un bus (ligne 13 sur le réseau Bus verts) relie la gare de Valognes à Saint-Vaast la Hougue. Attention, l'embarquement et le débarquement n'ont pas toujours lieu à pieds secs, selon les conditions, prévoyez un équipement adéquat (pas de chaussures de ville!).

Pensez à protéger vos bagages par des sacs plastiques imperméables et suffisamment solides. Si vous êtes sujet au mal de mer, prévenez vos convoyeurs et prenez vos précautions.

## Les conditions d'hébergement



L'hébergement a lieu sous tente sur une zone couverte d'herbe relativement abritée du vent et exposée au soleil. Vous devrez apporter votre tente, choisissez un modèle suffisamment étanche à l'eau et au vent. Ne prenez pas un modèle trop petit, car vous devrez y stocker vos affaires et y dormir. La température varie entre 15 et 21°C le jour et descend jusqu'à 8 à 10°C la nuit selon la météo. Les sanitaires sont regroupés dans un petit bâtiment avec 2 toilettes sèches et 3 cabines de douche. Les douches sont prises au moyen de pulvérisateurs de camping. L'eau douce utilisée pour la toilette est acheminée au début des chantiers dans des conditions difficiles. Le stock est ajusté au fur et à mesure, de ce fait un rationnement est mis en place. L'électricité produite par une installation solaire alimente l'éclairage et le réfrigérateur dans la poudrière et permet de recharger les téléphones portables.

## Les repas

Chaque chantier accueille quinze personnes, qu'il faut nourrir durant 5 jours et demi. L'approvisionnement est acheminé depuis la côte et stocké sur place, avec des moyens de conservation limités. L'eau pour l'alimentation est de l'eau minérale en bouteille. Les repas sont préparés et consommés dans une ancienne poudrière qui dispose d'un éclairage et d'une cuisinière. Ils peuvent également être pris à l'extérieur selon la météo. Chacun participe aux tâches de préparation en fonction de l'organisation définie collectivement avec le responsable logistique. La réputation de nos chefs cuisiniers n'est d'ailleurs plus à faire, et la bonne humeur accompagne les bons petits plats.



## Les activités de chantier



Les chantiers nécessitent des compétences plus ou moins techniques, allant du simple ramassage ou transport de pierres à de la maçonnerie à la chaux. Les tâches sont distribuées par le responsable travaux en fonction des besoins et des compétences. La journée de travail débute à 9 h et s'achève en fin d'après midi, avec une pause repas le midi et des pauses café dans la matinée et l'après midi. L'outillage est constitué d'outils à main (pelles, truelles, pioches, brouettes, palan, etc), ou motorisé (bétonnière, aspirateur pour les joints, treuil, perforateur etc). Une attention particulière est portée à la sécurité : les gants, casques et lunettes de protection sont fournis par l'association, chaque bénévole doit se munir de chaussures de sécurité et adapter ses vêtements pour le chantier.

## Les activités de loisirs sur l'île du Large

A 7 km de toute habitation, sans télévision, internet, cinéma, patinoire, bowling... que faire de son temps libre ? On apprécie déjà le repos après une bonne journée de travail en plein air. En dehors des temps consacrés aux tâches collectives, les participants peuvent profiter de leur temps libre pour diverses activités collectives ou individuelles : jeux de cartes, musique, lecture, baignade, kayak dans le port. Attention, la pêche est soumise à une réglementation sur les dates, tailles et espèces qui peuvent être pêchées. Les artistes trouveront également un lieu propice pour s'adonner à leur passion : peinture, photographie, ou écriture. La convivialité est de mise et nous attachons une importance particulière à la qualité des relations humaines entre les bénévoles.



## Liste indicative de matériel à emporter pour votre séjour

**Voyage** : sac à dos solide ou sac de marin étanche (surtout pas de valise ou de sac de ville !), protection imperméable du sac à dos pour les traversées (les emballer dans un sac poubelle solide par exemple)

**Hébergement** : Tente suffisamment grande pour dormir et stocker vos bagages, piquets solides, matelas ou lit pliant, sac de couchage, bâche plastique, cordelette, sacs plastiques, lampe de poche.

**Toilette / santé** : shampoing non polluant (ou shampoing compatible eau de mer), boules Quies pour des petits matins tranquilles sans cris de goélands, pansements pour ampoules, antihistaminiques si vous êtes allergique (insectes), crème apaisante contre les piqûres d'insectes, crème solaire (le soleil atteint l'indice UV de niveau 6/7 par beau temps avec parfois seulement 18 ou 19°C s'il y a du vent, trompant la méfiance sur l'impact du soleil)

**Vêtements** : les chaussures de sécurité sont obligatoires, vêtements solides ne craignant ni la chaux ni les taches. Ciré ou Kway en cas de pluie et pour les traversées. Maillot de bain pour des baignades rafraîchissantes dans l'eau du port. Pour l'entretien du linge, vous pouvez effectuer un lavage à la main et faire sécher votre linge au soleil et au vent... et des vêtements chauds pour les soirées !!

**Autres** : Lampe de poche, canif, dragonne de fixation si vous portez des lunettes de vue ou de soleil.

**Loisirs** : Livres (il y en a quelques uns sur l'île), jeux de cartes, téléphone portable (couverture des opérateurs : bonne dans la poudrière grâce à un relais, à l'extérieur : Orange : faible, SFR : faible, Bouygues : moyen, ), appareil photo, canne à pêche, instruments de musique (à vos risques et périls).



## La sécurité sur les chantiers : une préoccupation essentielle



Exercice d'évacuation en septembre 2016

La distance avec la côte et la difficulté d'accès à l'île compliquent les opérations de secours et d'évacuation. La sécurité est donc une préoccupation essentielle dans l'organisation des chantiers sur l'île du Large. La participation aux chantiers implique obligatoirement le respect des consignes de sécurité données par les responsables de l'association. Lors de votre arrivée sur l'île, une visite guidée et un briefing de sécurité vous permettront d'intégrer ces règles. Nous disposons sur place de matériel de secourisme et de radios VHF pour pouvoir contacter les secours maritimes en cas de besoin.

Vérifiez auprès de votre assureur que vos polices d'assurance responsabilité civile individuelle couvrent bien les risques de votre participation au chantier y compris les frais éventuels d'évacuation sanitaire (assurance type Europe Assistance). Les activités du chantier sont couvertes par la police d'assurance de l'association. Pensez à emporter vos médicaments et ordonnances.

Et surtout n'oubliez pas que les conditions de vie sur l'île sont vraiment rustiques et que le travail peut être assez physique, il est indispensable d'être en bonne condition avant de partir et de ne pas surestimer ses capacités physiques avant de s'engager pour ce type de chantier. En cas de problème de santé ou d'accident, vous serez évacué soit par la mer, soit en hélicoptère selon les conditions et la gravité du problème, le temps minimal est d'environ une heure.

## Comment s'inscrire ?

L'inscription est ouverte aux individuels, et aux groupes (scouts, organismes...). Les participants doivent être majeurs ou sous la responsabilité d'un majeur (nous contacter directement dans ce cas).

Vérifiez sur le site internet s'il reste des places avant de postuler, nous sommes limités réglementairement à 15 places par chantier, encadrement inclus. Les candidatures qui ne peuvent être satisfaites sont mises en liste d'attente, une date de chantier peut vous être proposée tardivement en cas de désistement. Il n'est possible de s'inscrire qu'à un seul chantier pour une première participation.

**Conditions :** pas de prérequis technique mais une solide motivation, la capacité à la vie en groupe et une bonne condition physique sont les bases. Votre candidature sera évaluée avant validation, en général par téléphone.

- **Adhérents :** Si vous êtes déjà adhérent de l'association, renseignez le formulaire dédié aux adhérents communiqué par courriel et disponible sur l'espace adhérents. Votre candidature est ensuite évaluée et une date de chantier vous est proposée. Vous devez régler votre participation au minimum un mois avant le départ. Les inscriptions ne sont validées qu'après réception du dossier comportant les éléments demandés et le règlement.
- **Non adhérents :** Rendez-vous sur le site de Rempart pour enregistrer votre candidature. Il y a un surcoût selon les services auxquels vous souscrivez. Vous devrez régler directement à Rempart les frais qui leur sont spécifiques, et la participation aux chantiers (90 €) qui nous est ensuite reversée.

**Participation aux frais :** adhésion (20 € une fois pour l'année) + 70 € incluant le transport sur l'île et l'alimentation.



## Contacts



### Site internet :

[www.ilesaintmarcouf.com](http://www.ilesaintmarcouf.com)

### Site Rempart :

[www.rempart.com](http://www.rempart.com)

### Renseignement concernant les inscriptions :

Christophe Lhardy  
[christophe.lhardy@gmail.com](mailto:christophe.lhardy@gmail.com) 06 32 63 00 09 (après 19 h)

